

Département du **CALVADOS**
Arrondissement de **VIRE**
Ville de **CONDE-en-NORMANDIE**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux-mille-vingt-six, le lundi 29 juin, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des mariages - 2 place de l'Hôtel de Ville à Condé-en-Normandie, sous la présidence de Monsieur Sylvain DELANGE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 23 juin 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés et publiés à la mairie le mardi 23 juin 2026.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Patrick BILLARD, Sophie BRION, Valérie CATHERINE, Sabrina CHAUVIN, Sylvain DELANGE, Bruno GRENTE, Antoine HERPIN, Stéphanie LEPESTEUR, Bernadette LETOUZÉ, Laura LOCRET, Pierrette MAURICE, François MAYAUD, Cyril MOREL, Philippe OLIVE, Claire OLIVIER, Christophe OLLIER, Sandrine PARISY, Hervé PONDEMER, Anne ROELANDT, Mylène SIQUOT, Agathe TALBOT et Sylvie VAUDORNE.

Ont donné pouvoir :

Sylvain GASCOUIN à Laura LOCRET
Jean-Daniel GOUDIER à Patrick BILLARD
Léo GUÉGAN à Sylvain DELANGE
Sandrine POIRIER à Sabrina CHAUVIN

Absents excusés :

Richard EIGLE
Samuel LECOLLEY

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 9-1
- en exercice : 29	- pour : 27	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 23	- contre :	
- votants : 27	- abstention :	
Secrétaire de séance : Claire OLIVIER		
Le procès-verbal du conseil municipal du 5 juin 2026 a été adopté à l'unanimité		

DÉL.2026-059 - Avis sur la dénomination de la caserne de gendarmerie de Condé-en-Normandie

Vu le code général des collectivités territoriales,

La Gendarmerie a demandé à la commune d'émettre un avis sur le futur nom de la caserne de Condé-en-Normandie : Caserne Pierre MÉNOCHET ;

Pierre MÉNOCHET est né le 7 octobre 1911 à La Marais-la-Chapelle (14), marié à Denise MENOCHET née BELLEMERE, et père de trois enfants.

Le gendarme MÉNOCHET était membre du groupe de résistance de Vassy et des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur).

Au moment de son arrestation le 30 mai 1944, il est affecté à la brigade de Vassy.

Un certificat d'appartenance aux FFI, pour la période s'étendant du 1^{er} octobre 1943 jusqu'au 6 juin 1944 a été dressé par le Général de division ARLABOSSE, commandant la 3^e Région Militaire le 14 octobre 1948 à Rennes. Selon les témoignages fournis pour son homologation à titre posthume des FFI, il est dit : « le gendarme MÉNOCHET assurait un service actif de renseignement au groupe de résistance de Vassy » ou encore « ...ce fut l'un de nos meilleurs agents de renseignement pendant toute l'occupation allemande ... ».

Sur dénonciation, le 30 mai 1944, la Gestapo de Caen l'arrête, il sera fusillé le 6 juin 1944 à la prison de Caen.

La 112^{ème} promotion de l'école de gendarmerie de Châteaulin, a pris le nom du gendarme MÉNOCHET. La promotion a d'ailleurs laissé une plaque sur le monument aux morts de Vassy.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- **ÉMET** un avis favorable sur la dénomination de la caserne de gendarmerie de Condé-en-Normandie :
Caserne Pierre MÉNOCHET,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente.

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 29 juin 2026

Le Maire,
Sylvain DELANGE

